

L'ÉCHO

de Saint-Christophe

n° 138

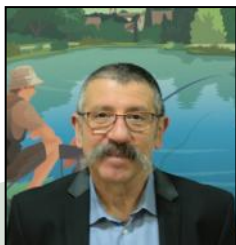
Juillet

2026



Juin 2026 : fin des travaux de rénovation de l'église

www.saint-christophe17.fr



L'édito du maire

Chères toutes et tous, habitants de Saint-Christophe,

Vous nous avez renouvelé votre confiance à l'occasion de l'élection municipale de mars 2026 et je tenais avant toute chose à remercier celles et ceux qui se sont déplacés pour voter, démontrant par ce geste leur intérêt pour notre village et faisant ainsi vivre la démocratie dans notre commune. C'est pour nous, élus, un socle de confiance et de légitimité, et plus encore de responsabilité. Dès lors, l'équipe municipale renouvelée a pu se remettre au travail immédiatement, grâce à son expérience et à la connaissance des dossiers en cours.

Je tiens également à remercier l'ensemble de mes collègues élus qui, par leur vote le 15 mars dernier, viennent de me témoigner toute leur confiance en m'élisant pour la 2ème fois en qualité de Maire. Je mesure à la fois l'honneur qui m'est fait, mais également son importance et la responsabilité qui m'incombe pour l'avenir de notre village dans ce nouveau mandat.

La mairie est un espace de rencontre et mon bureau vous est ouvert pour répondre à vos interrogations.

Attachés à la vie de notre village, nous nous sommes mobilisés contre le projet de fermeture d'une classe. Malgré tous les efforts et l'implication de toutes et tous, cette fermeture aura bien lieu à la rentrée de septembre.

Ce début d'année voit la réalisation des travaux qui ont été commandés dans le précédent mandat, comme la voirie du chemin des Fous à Puyvineux, la charpente et la couverture de l'église et la construction d'une salle associative.

Vous pouvez compter sur notre engagement pour essayer de répondre au mieux à vos attentes tout en gardant à l'esprit que l'intérêt général et l'équité de traitement guideront nos priorités et que les finances scelleront nos décisions.

A Saint-Christophe, nous avons su apprécier les moments de bonheur qui s'étaient glissés dans des choses simples : une balade dans la neige, un sourire, un bonjour... Ne les laissons pas filer et agissons de façon à maintenir le bien-vivre ensemble.

Prenez soin de vous et de vos proches,

Très bel été.

Le Maire

Philippe CHABRIER

Sommaire

L'édito du Maire	p. 2	Infos cantine	p. 14	Numéros utiles	p. 25-26
Infos communales	p. 3-11	Infos diverses	p. 15	Mémento	p. 27
Infos écoles	p. 12-13	Infos associations	p. 16-24	Agenda	p. 28

Conception : commission bulletin (Mmes ZELMAR, JONES, DILLERIN, SIMONNEAU, M. GERVAIS)

Mise en page : Karine LAVERGNE

Directeur de la publication : Philippe CHABRIER

Impression : mairie de Saint-Christophe

Bulletin semestriel Dépôt légal : n° 1078



Chacun de vous peut participer à ce bulletin. Envoyez vos idées, informations ou renseignements au secrétariat de la mairie ou à la commission communication un mois avant la prochaine parution à l'adresse suivante : urba.mairie@saint-christophe17.fr

L'équipe municipale

Le 15 mars dernier ont eu lieu les élections municipales. A Saint-Christophe comme dans 68% des communes de France, une seule liste était proposée à vos suffrages, qui a été élue avec un taux de participation proche de 40 % des inscrits.

Vos élus sont à votre écoute, et vous reçoivent sur rendez-vous. Contactez pour cela le secrétariat de la mairie.



De gauche à droite : Philippe Chabrier (Maire), Philippe Besson, Luc Paillou (2^e adjoint), François Planchet, Gaëlle Dillerin, Adeline Simonneau, Forent Gauthier, Valentine Jones (3^e adjointe), Nadia Grenon, Damien Niollet, Alexandra Bourg (conseillère déléguée), Florian Bouix, Nadine Zelmar (1^{ère} adjointe), Thomas Gervais sans oublier Marie-Claude Gros, absente sur cette photo.

Les commissions municipales

Les commissions sont les instances au cours desquelles s'effectue le travail de fonds des élus. Elles formulent des avis sur les sujets dont elles sont saisies, qu'elles présentent ensuite en séance de conseil municipal afin de lui permettre de délibérer.

Le maire est président de droit de toutes les commissions qui ont été établies :

Voirie, cours d'eau : L. Paillou, F. Bouix, F. Gauthier, P. Besson, F. Planchet, A. Bourg, N. Zelmar

Cadre de vie, développement durable, transport : N. Zelmar, V. Jones, F. Bouix, P. Besson, A. Bourg, G. Dillerin

Accessibilité, ERP : A. Bourg, N. Zelmar, D. Niollet, P. Besson, G. Dillerin, F. Gauthier

Finances : L. Paillou, P. Besson, G. Dillerin, D. Niollet, N. Grenon, Mme Zelmar

Matériels : L. Paillou, P. Besson, M.-C. Gros, D. Niollet, F. Gauthier, F. Planchet

Bâtiments, urbanisme : A. Bourg, N. Zelmar, L. Paillou, F. Planchet, F. Gauthier, A. Simonneau, P. Besson, N. Grenon, D. Niollet, M.-C. Gros, F. Bouix

Associations, culture, fêtes et cérémonies : L. Paillou, N. Zelmar, A. Simonneau, T. Gervais, G. Dillerin, N. Grenon, F. Planchet, D. Niollet, M.-C. Gros, V. Jones

Communication, bulletin : N. Zelmar, A. Simonneau, G. Dillerin, V. Jones, T. Gervais

Vie scolaire, enfance, jeunesse, restauration : V. Jones, A. Bourg, F. Gauthier, A. Simonneau, N. Grenon, F. Bouix

Cimetière : N. Zelmar, A. Simonneau, A. Bourg, N. Zelmar, L. Paillou, F. Planchet, Simonneau, N. Grenon

CCAS : membres issus du conseil municipal : V. Jones, N. Grenon, A. Simonneau, P. Besson ; membres hors conseil municipal : Frédéric Bertrand, remplacé par Lysiane Paillou, Sylvie Labbé (Association des personnes âgées et des retraités), Marius Milliasseau (Association Chantier Mental), Fabienne Nobletz.

Budget 2026

Le conseil municipal s'est réuni le 11 mars pour voter le budget 2026, document essentiel qui fixe les orientations financières de la commune pour cette année.

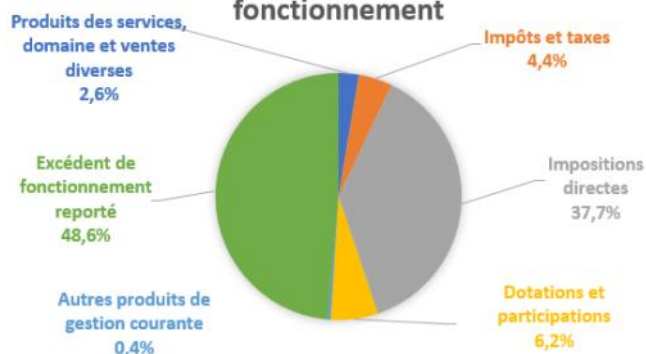
Le montant du budget s'élève à :

- 1 850 000 € pour le fonctionnement, dont 1 062 500 € de dépenses réelles. Le budget de fonctionnement, comme son nom l'indique, sert à faire fonctionner les services de la commune : frais de personnel, charges courantes...
- 1 487 500 € pour l'investissement. Cette partie comprend notamment les dépenses pour améliorer les équipements et le matériel de la commune : constructions, réalisation de travaux, acquisition de foncier...

Comment est-il financé ?

Pour financer ses dépenses de fonctionnement, la commune peut compter sur des recettes qui proviennent majoritairement du report de l'excédent de fonctionnement de l'année antérieure (près de 900 000 €) et de la fiscalité, via les impôts (taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties, taxe sur les logements vacants) qui représente près de 700 000 €. La commune perçoit également des dotations de la CdA et de l'État, et bénéficie de recettes liées aux services qu'elle facture (restauration scolaire, locations de biens, etc.).

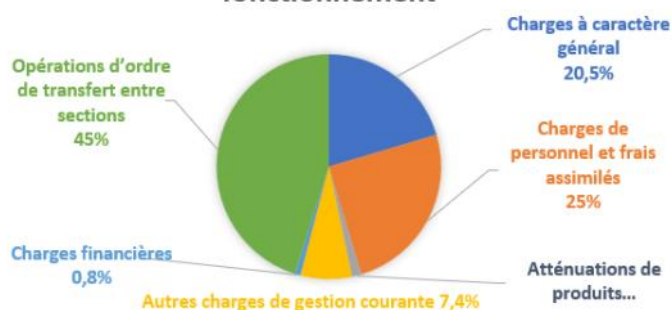
BUDGET 2026 : recettes de fonctionnement



Pour financer ses dépenses d'investissement, la commune bénéficiera d'un virement de la section de fonctionnement de 787 500 €, d'un report d'excédent de l'année antérieure de près de 227 000 €, mais prévoit également de percevoir 285 206 € de subventions pour la réalisation de projets, ainsi que des recettes liées aux ventes de terrains et à la récupération de TVA.

Les principales dépenses de fonctionnement

BUDGET 2026 : dépenses de fonctionnement



Pour assurer le fonctionnement de ses services, la commune emploie 11 agents, titulaires ou non. Leur rémunération représente 43% des dépenses de fonctionnement de la commune. Elle doit également régler des charges courantes qui comprennent les fluides (électricité, eau...), les fournitures, ainsi que l'entretien des bâtiments communaux. Ces charges avaient été maintenues à un niveau quasiment stable entre 2024 et 2025, mais une hausse de leur montant a été anticipée pour 2026 en raison du contexte économique et politique.

Les principales dépenses d'investissement budgétées en 2026



Fin des travaux de rénovation de l'église



L'édifice est fermé au public depuis 2020, initialement en raison d'un vitrail endommagé par une tempête, mais l'état dégradé de sa toiture a justifié la prolongation de la mesure de fermeture. De recherches de devis en études de potentiel photovoltaïque, et après réalisation d'un bilan de la consommation énergétique des bâtiments, la maîtrise d'œuvre a finalement été confiée à la Semdas en 2024. Un diagnostic structurel a été réalisé, mettant en avant d'importants dommages causés par les infiltrations : le plafond intérieur en bois, les éléments de charpente – pannes et volige – et certains murs en moellons.

La consultation des entreprises a eu lieu en juillet 2025, et a permis un démarrage des travaux en octobre 2025. Ils ont porté sur :

- piquetage des murs, reconstruction partielle, injections et coulis de chaux, enduits à la chaux,
- renfort de poutres, pose de pannes supplémentaires, remplacement du plafond,
- remplacement de la couverture en tuile et de la zinguerie de toit,
- pose de panneaux photovoltaïques.



L'électricité produite sera utilisée en autoconsommation collective par l'ensemble des bâtiments communaux : écoles, mairie, cantine, service technique, salle des associations, salle polyvalente et vestiaires du stade. Elle sera injectée sur le réseau de distribution, et les factures d'électricité des bâtiments communaux seront diminuées de l'énergie produite par l'installation photovoltaïque.

Pourquoi est-ce la commune qui prend en charge les travaux de l'église ?

Au terme de la loi du 9 décembre 1905, dite de séparation des Eglises et de l'Etat, les communes sont propriétaires des édifices religieux construits avant cette date. L'entretien d'un tel bâtiment induit donc des charges, particulièrement importantes lorsque de gros travaux de rénovation sont nécessaires.

L'église elle-même n'est pas classée au titre des monuments historiques. En revanche, elle abrite plusieurs éléments qui ont été classés en 1980 au titre des objets : le retable qui date du début du XVIII^e siècle, ainsi que l'autel et le tabernacle du chœur de l'église. La cloche est quant à elle inscrite au titre des objets depuis 2003.

Bien que propriété de la commune, l'église a été affectée à l'Eglise catholique, à titre gratuit, exclusif et perpétuel par la loi du 2 janvier 1907. L'utilisation des lieux de culte pour des activités compatibles avec l'affectation au culte est toutefois rendue possible par la loi, conditionnée à l'autorisation du curé affectataire. Dans ce cadre, la municipalité réfléchit à l'organisation d'événements culturels afin que chacun puisse apprécier la rénovation dont a bénéficié l'église.



Avant son ouverture prochaine...

Les travaux désormais terminés, une importante phase de nettoyage de l'intérieur de l'édifice doit encore avoir lieu avant que celui-ci puisse de nouveau accueillir le public : dépoussiérage et nettoyage des murs, des ornements mais également des bancs... La municipalité prévoit d'effectuer ces travaux fin août, et invite toutes les personnes disponibles et souhaitant participer à ce chantier à se faire connaître auprès de la mairie. Nous vous contacterons afin de vous communiquer les dates et informations pratiques.

Le coût total des travaux s'élève à 385.445,23 € HT, financés ainsi :

- 131.392,20 € provenant de la CdA de La Rochelle au titre du fonds de concours pour l'installation d'énergie renouvelable
- 20.000 € provenant de la CdA de La Rochelle au titre des fonds structurants
- 32.660,80 € provenant d'une subvention de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)
- 201.392,23 € restant à charge de la commune



Les travaux effectués dans l'église

Démontage du lambris du plafond laissant apparaître les supports très abîmés



Ces photos montrent bien les renforts apportés aux supports existants ainsi que les poutres et pannes supplémentaires installées

Un travail soigné d'assemblage de pièces de bois pour le remplacement du support dégradé





*Particulièrement impressionnant,
l'échafaudage mis en place pour
mener à bien les travaux intérieurs*



*Remplacement intégral du lambourdage dans la chapelle
avant la pose du plafond*



*Après piquetage de l'enduit, les pierres les plus abîmées
seront remplacées avant la reprise des joints*

*Vue avant/après
du plafond de la
nef principale
qui rappelle la
coque d'un vais-
seau renversé*



*Reprise du mur sud-est dans la
chapelle de la Vierge*



Point sur les travaux réalisés au premier semestre

Fin des travaux sur le chemin des Fous

Les travaux de réfection du chemin des Fous, à Puyvineux, sont terminés. Après une 1^{ère} phase de travaux réalisés en 2025 pour l'enfouissement des réseaux, les travaux « de surface » ont commencé à la mi-janvier avec :

- la création d'un trottoir le long des habitations afin de sécuriser le cheminement piéton,
 - la réfection de la chaussée, et la création de chicanes pour contraindre les véhicules au ralentissement,
 - la mise en place d'un nouvel éclairage public,
 - la réalisation d'un parking pour le stationnement des véhicules, avec un procédé qui respecte les exigences de perméabilité des nouveaux aménagements.
- Afin de mener le chantier à son terme, 11 semaines ont été nécessaires.

Le montant total des travaux s'élève à 290.815,46 €. Pour financer ce montant, la commune

bénéficie d'une subvention de la CdA d'un montant de 109.395 € au titre du fonds de concours aux équipements structurants. Une subvention de 30.000 € a également été sollicitée auprès du

département, au titre de la répartition des amendes de police, ce qui porterait le coût restant à charge de la commune à 151.420,46 € financés par un emprunt.



Le chemin des Fous : avant et après travaux

Dans le prolongement des travaux...

La commune est propriétaire d'un terrain mitoyen au chemin des Fous. Celui-ci a pour fonction de servir de terrain d'infiltration en cas de débordement des eaux pluviales en provenance de la voirie. Il s'agit donc d'un terrain voué à rester propriété communale. Une réflexion sur un usage partagé de cet espace est menée. Partant du constat qu'il n'existe aucun espace de rencontre à Puyvineux, l'aménagement de ce terrain en espace de convivialité a été suggéré. Différentes pistes sont à l'étude, comme l'installation d'une table ou de bancs autour d'un terrain de pétanque public, ou la réalisation d'aménagements sous la forme de chantiers participatifs. N'hésitez pas à faire part de vos suggestions !

Démarrage du chantier pour la salle associative

La démolition du bâtiment en pierre acquis en 2020 par la commune, situé à l'arrière de l'église, a été effectuée fin juin.



Destiné à devenir une salle associative (salle de réunions), l'état du bâtiment a été jugé trop dégradé pour permettre sa rénovation. La démolition-reconstruction s'est avérée être l'option la plus pragmatique, tant d'un point de vue économique que technique.

Le chantier devrait durer près de 6 mois, dont 3 mois pendant lesquels un périmètre de sécurité doit être maintenu. Aussi, il ne sera pas possible d'emprunter la passerelle reliant les écoles à l'aire de la Garenne jusqu'à fin septembre au moins. Nous sommes bien conscients de la gêne occasionnée, et vous remercions pour votre patience et votre compréhension.

Au cimetière



La pose d'un nouveau colombarium a été réalisée en mars dernier.

Le coût de ces travaux s'élève à 10.610 €.

Fermeture d'une classe à l'école de Saint-Christophe

En fin d'année scolaire a été actée la fermeture d'une classe dans le cadre de la carte scolaire, au vu de la baisse des effectifs (de 130 élèves en 2025/2026 à 117 élèves prévus à ce jour pour la rentrée 2026/2027). Sur l'école primaire, nous passons de 4 classes à 3 classes.

L'école et la municipalité s'étaient mobilisées pour faire remonter par des voies officielles les difficultés rencontrées à l'école cette année et l'inquiétude

générée par cette fermeture qui rendrait plus difficile, pour les différents membres de la communauté éducative, un accompagnement de qualité, et notamment auprès des enfants à besoins spécifiques.

La municipalité se tiendra toujours aux côtés de l'école et des parents d'élèves pour les soutenir, valoriser tout le travail ainsi que les adaptations mises en place en concertation depuis plusieurs années.

Retour en images sur...

Nettoyage citoyen avec l'ACCA les 7 et 8 mars



Commémorations du 8 mai



Repas des aînés le 8 mai



Ne ratez pas : le 21 août, fête de la Saint-Christophe !

Jeux, détente, musique... du bon temps en perspective le 21 août prochain, à l'aire de la Garenne !

L'après-midi, de 15h à 19h, les animateurs de la Ludomobile mettront à votre disposition différents jeux de société pour tous les âges et tous les publics, et vous guideront si vous cherchez à en explorer de nouveaux. Vous êtes seul ? Pas de problème, ils se transformeront en partenaires ou adversaires avec le plus grand plaisir.

En parallèle, des ateliers autour du cirque seront proposés de 17 h à 19 h, animés par Charly Marey de la Compagnie Le Lynx à 2 Têtes. Ils sont destinés à tous les publics, alors soyez curieux et venez vous essayer à des jongleries et autres acrobaties en toute sécurité.

Puis le trio Cascabel viendra animer le parc pour une invitation au cœur des musiques d'Amérique latine : deux voix féminines et une instrumentation ciselée vous accompagneront pour un apéro-concert à partir de 19h. Vous pourrez vous installer avec votre pique-nique, ou profiter du bar ambulant et des food-trucks présents. Quelques tables seront installées mais n'hésitez pas à en emmener pour vous mettre à l'aise ! Nous clôturerons cette journée par un feu d'artifice qui sera tiré comme d'habitude derrière le stade.

Ces animations vous sont proposées par la municipalité de Saint-Christophe. Entrée libre et gratuite.

CONVIVIALITÉ • DÉTENTE • PARTAGE • BONNE HUMEUR
LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHRISTOPHE VOUS INVITE À LA

FÊTE DE LA SAINT-CHRISTOPHE

VENDREDI 21 AOÛT 2026
à l'aire de la Garenne (étang de Saint-Christophe)
de 15h30 à 22h

À PARTIR DE 15 H 30
VENEZ JOUER !
AVEC LA LUDOMOBILE
JEUX DE SOCIÉTÉ
TOUS PUBLICS

À PARTIR DE 17 H
ATELIER CIRQUE
AVEC CHARLY MAREY

19 H
CONCERT CASCABEL
VOYAGE MUSICAL EN AMÉRIQUE LATINE...

22 H
FEU D'ARTIFICE

Quelques tables seront installées dans le parc pour vos jeux et pique-nique, mais n'hésitez pas à emmener de quoi vous installer !

ENTRÉE LIBRE ET GRATUITE

RESTAURATION AMBULANTE

Communauté d'Agglomération de La Rochelle

Mairie de Saint-Christophe

Intramuros, notre nouvel outil de communication



Malgré l'usage du numérique, la diffusion de l'information reste un défi à l'échelle de la commune. Certes, les informations concernant l'organisation de manifestations sont publiées sur le site internet de la commune et le bulletin municipal. Elles circulent également sur les réseaux sociaux, mais face au volume des informations partagées, il reste difficile pour le citoyen d'accéder rapidement à de l'information locale. Par exemple, tout récemment avec la coupure d'électricité qui a impacté une grande partie de la commune, nous nous sommes heurtés à la difficulté de pouvoir diffuser une alerte ou donner accès à de l'information fiable aux habitants. Cette même difficulté avait été exprimée au cours de différents cafés citoyens.

Aussi, après avoir étudié les possibilités de nouveaux canaux de diffusion, la municipalité a fait le choix de la souscription d'un abonnement auprès d'**Intramuros**. Il s'agit d'une application que les habitants peuvent télécharger gratuitement sur leurs smartphones et iPhone, qui ne nécessite pas de création de compte ou d'enregistrement, et qui ne collecte aucune donnée. Financée par la commune, l'application permet d'accéder aux événements, actualités, points d'intérêt de la commune et de celles alentour, mais surtout, elle permet de recevoir des alertes en temps réel directement sur son smartphone. La réception ou non des notifications est laissée à l'appréciation de chaque utilisateur, selon ses préférences.

Pour télécharger l'application,
scannez le QR code ci-contre



Nous vous donnons rendez-vous le 26 septembre à 10 h à la salle des associations, pour vous présenter l'outil et ses fonctionnalités. Nous pourrions également vous aider à son installation et à sa prise en main.



L'agence mobile Yélo à Saint-Christophe

Dans le cadre de la préparation de la rentrée, l'agence mobile Yélo sera présente sur notre commune **mardi 25 août de 9 h à 13 h 30**. Elle sera installée sur le parking du pôle commerces. Un agent se tiendra à votre disposition pour créer ou renouveler votre abonnement, recharger votre carte de transport et vous fournir toutes les informations utiles concernant les services Yélo pour la rentrée.

Profitez de cette proximité pour venir lui poser toutes vos questions !

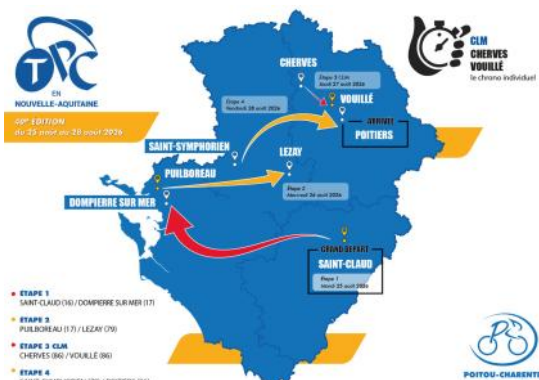
Tour Poitou-Charentes

La 40^e édition du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine aura lieu du 25 au 28 août 2026. La 2^e étape de cette compétition cycliste, qui reliera Puilboreau à Lezay, traversera Puyvineux. Le passage des coureurs est prévu vers 12 h 30 le mercredi 26 août. Nous vous invitons à venir les encourager dans le respect des consignes de sécurité mises en place.

Une importante mobilisation logistique accompagnera les coureurs (sécurisation du parcours, caravane, véhicules de course...). Nous vous invitons par conséquent à la plus grande vigilance.

Des perturbations de circulation sont à prévoir cette journée-là.

Aussi, nous vous invitons à anticiper vos déplacements en cas de besoin de circuler aux horaires de passage de la caravane et des coureurs : l'axe Clavette-Aigrefeuille sera en effet totalement fermé à la circulation dès 11 h.



Enregistrement sur le registre des personnes vulnérables

Le registre recensant les personnes vulnérables est un registre nominatif pouvant être utilisé lors de crise sanitaire ou de situation de canicule. Vous pouvez demander à figurer sur ce registre si vous vous trouvez dans l'une des situations suivantes :

- personne de plus de 65 ans isolée et résidant à son domicile
- personne de plus de 60 ans inapte au travail et résidant à son domicile
- personne en situation de handicap résidant à son domicile.

En cas de survenue d'événement exceptionnel, climatique ou autre, qui pourrait mettre en difficulté les personnes fragiles, la mairie prend contact avec les personnes inscrites sur ce registre et vérifie avec

chacune d'elles si sa situation nécessite une intervention extérieure.

L'inscription peut se faire à tout moment, et la démarche est facultative et volontaire. Elle peut être effectuée par vous-même, par un proche ou encore par un tiers avec votre autorisation.

Pour vous inscrire, contactez la mairie par téléphone au 05 46 35 51 79. Certaines informations vous seront demandées afin d'avoir une bonne connaissance de votre situation et de vos besoins : situation de santé, isolement familial ou non, interventions à domicile éventuelles...

Attention, cette inscription ne se substitue pas aux interventions déjà existantes (aides à domicile, infirmières à domicile, liens familiaux).

CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est l'outil principal de la municipalité pour mettre en œuvre les solidarités et organiser l'aide sociale au profit des habitants de la commune. Il a, par exemple, pour mission de lutter contre l'exclusion et la précarité, d'accompagner les personnes âgées, de soutenir les personnes en situation de handicap, etc.

Il dispose d'une double fonction : accompagner l'attribution de l'aide sociale légale (instruction de dossiers de demande d'aide, aide aux démarches administratives...) et dispenser de l'aide sociale facultative (aide alimentaire, bons d'urgence...).

Le CCAS a un rôle d'accueil, d'écoute et de soutien auprès de toute personne fragilisée, que ce soit au niveau personnel, familial, social ou financier. Le rôle du CCAS ne se limite donc pas uniquement aux aides financières, mais peut accueillir et orienter vers les dispositifs adaptés à chaque situation.

Contactez la mairie pour tout renseignement complémentaire ou pour prendre un rendez-vous avec la référente du CCAS : Valentine JONES, adjointe au Maire chargée des affaires sociales.



Ludomobile



La ludothèque itinérante intervient sur la commune une fois par mois un mercredi après-midi (15h-18h) et un vendredi après-midi, sur la plage du périscolaire (16h30-18h).

Les dates des prochaines interventions, au 2^e semestre, sont à retrouver sur le site internet de la commune où elles seront publiées dès qu'elles seront connues.



Moustique tigre

Afin de suivre la prolifération du moustique tigre et organiser les mesures de lutte appropriées, les habitants sont invités à

signaler toute présence suspecte via le formulaire porté par l'ANSES (site de signalement du moustique tigre) ou via le téléservice du Département :

<https://demoustication.charente-maritime.fr>

Bienvenue à... « Chez Nadou »

Notre commune accueille ce nouveau commerçant depuis la fin de l'année 2025.

« Chez Nadou » est un traiteur ambulant, que vous pouvez retrouver sur notre commune tous les lundis soirs de 17h à 20h sur le parking de la salle polyvalente.



Habitante de la commune, cette passionnée de cuisine prépare des menus de saisons, élaborés à partir de produits frais et locaux.

Vous pouvez retrouver les menus de la semaine et autres lieux d'installation sur Facebook ou Instagram.

Réservations au 06 79 44 57 02

Une année riche en projets à l'école... rendez-vous à la rentrée !

L'année scolaire s'achève et, une nouvelle fois, les élèves de l'école ont vécu de nombreuses expériences qui ont rythmé les apprentissages au-delà de la classe.

Les plus grands garderont un souvenir inoubliable de leur classe de mer, riche en découvertes, en apprentissages et en moments de vie collective. Vous pourrez retrouver dans cette gazette un article rédigé par les élèves eux-mêmes pour partager cette belle aventure.



Les plus jeunes n'ont pas été en reste.

Les classes maternelles ont exploré la Préhistoire lors d'une visite au Paléosite. Ce projet s'est prolongé en classe et a donné lieu à une exposition mettant en valeur les productions des élèves.



Ils ont également participé au dispositif **Maternelle et cinéma**, une belle occasion de développer leur regard de spectateur et de découvrir le plaisir du cinéma dès le plus jeune âge.



Tout au long de l'année, les activités sportives ont également occupé une place importante : piscine, voile, rugby, vélo... autant d'occasions de développer les compétences des élèves, le goût de l'effort et le plaisir de pratiquer ensemble.



Le cycle 3 s'est aussi engagé en faveur de la biodiversité avec le projet **Biodiver'Cité**. Celui-ci s'est conclu par une belle soirée réunissant les familles autour de la fabrication de nichoirs à huppas fasciées et de gîtes pour les pipistrelles. Ces réalisations seront prochainement installées sur la commune. Vous trouverez également dans cette gazette un article consacré à l'appel lancé aux habitants pour poursuivre cette belle dynamique en faveur de la biodiversité.



Enfin, le traditionnel spectacle de fin d'année a rassemblé enfants, familles et enseignants dans une ambiance festive. Cette année, les années 80 et 90 étaient à l'honneur : musique, costumes et bonne humeur étaient au rendez-vous pour clôturer cette année scolaire sur une note joyeuse.

Si cette fin d'année est marquée par une nouvelle moins réjouissante avec la fermeture d'une classe à la rentrée prochaine, toute l'équipe pédagogique reste pleinement mobilisée pour continuer à offrir aux élèves un enseignement de qualité et des projets ambitieux.

Nous remercions chaleureusement les familles, les partenaires, la municipalité et tous ceux qui contribuent, tout au long de l'année, à faire vivre notre école.

Nous souhaitons à toutes et à tous un très bel été et donnons rendez-vous aux élèves en septembre pour une nouvelle année riche en découvertes, en projets... et en beaux souvenirs à construire ensemble !

Lucile Pommet

Les élèves de CM1 et CM2 s'engagent pour protéger la biodiversité de la commune

Chers habitants de Saint-Christophe,
Nous avons découvert que la huppe et la pipistrelle ont parfois du mal à vivre correctement dans notre village. Elles ne trouvent pas toujours assez de nourriture ni d'endroits pour se reproduire ou s'abriter.



Pour les aider, nous pouvons tous agir ! Nous pouvons laisser pousser un peu l'herbe dans nos jardins pour que les insectes soient plus nombreux. Nous pouvons aussi installer des nichoirs et garder des petits trous dans les murs pour qu'elles puissent faire leur nid ou se cacher.



Chaque petit geste compte pour protéger la biodiversité de notre village.

Merci à tous pour votre aide !

Les élèves de CM1 et CM2

Les élèves de CM2 vous racontent la classe de mer !

Les petites anecdotes de la classe de mer de l'école de Saint-Christophe

Ce mois de mai, les 4, 5 et 6, les élèves de l'école élémentaire de Saint-Christophe sont partis en classe de mer entre plaisir et surprise venez découvrir leurs aventures !



Le 4 mai, les élèves du CP au CM2 ont pris le bus pour partir sur l'île d'Oléron. Nous sommes arrivés au Moulin d'Oléron où nous avons été accueillis par les animateurs du centre dans lequel nous étions hébergés. Chaque classe logeait dans un bâtiment, sauf les CM2 qui étaient séparés : d'un côté les filles et de l'autre les garçons. La cantine était bonne, les rations copieuses et le personnel était très amusant.

Après notre arrivée, nous avons fait une course d'orientation sur le thème des îles françaises.

L'après-midi, les CM1 et les CM2 ont visité le port ostréicole, tandis que les CP, CE1 et CE2 ont découvert le port de pêche.

Le deuxième jour, tous sont partis à la pêche à pied, sauf les CM1 qui ont participé à un rallye photo. Le soir, il y a eu une veillée avec des jeux de société.

Le troisième jour, il a fallu ranger les chambres avant de visiter les marais salants de l'île.

Avant de reprendre le bus, chaque classe a participé à un abécédaire de la mer avec son animateur.

Au moment du bilan, les avis étaient partagés ! Nous avons moins aimé la pizza surgelée, les marais salants, la pluie et le froid... En revanche, nous avons adoré les chambres, la cantine et son personnel, dormir avec nos amis, aller manger avec des chaussons farfelus, la veillée... et surtout tous les bons souvenirs que nous rapportons de cette classe de mer !

Halloween, Noël, mardi gras, Pâques... Nos cantinières Chrystelle et Amélie ont décoré le réfectoire et préparé un repas original pour chaque fête.



Ramassage des déchets

Depuis mars 2025, la collecte des déchets est réalisée tous les 15 jours, à l'exception de la période estivale pendant laquelle elle redevient hebdomadaire pour répondre à l'augmentation saisonnière des volumes qui pourraient être produits.

Deux changements à signaler pour cette saison

Concernant les jours de collecte tout d'abord : ceux-ci restent inchangés, mais les passages habituellement effectués l'après-midi sont avancés au matin afin de limiter les contraintes liées aux fortes chaleurs estivales. C'est pourquoi tous les usagers sont invités à présenter leur bac la veille au soir, y compris pour la collecte des emballages recyclables du jeudi.

Concernant la durée de l'organisation estivale avec les ramassages hebdomadaires : elle sera prolongée jusqu'au 30 septembre 2026. Attention cependant car l'information n'a pu être intégrée dans les calendriers de collecte distribués en début d'année et diffusés sur le site internet. Une communication sur les différents supports digitaux et papier de l'Agglomération est toutefois en cours.

À compter du lundi 5 octobre 2026, la collecte reprendra son rythme habituel d'un passage tous les 15 jours.



Pensez à rentrer vos bacs à poubelles !

Nous rappelons que les bacs ne doivent être sortis et déposés sur le trottoir ou le bas-côté de la route que la veille de la collecte, à partir de 19 h, et que ceux-ci doivent être rentrés après le ramassage.

Les bacs à poubelles gênent la circulation des usagers et constituent une nuisance visuelle et olfactive. Il est donc interdit de les laisser en permanence sur la voie publique. Le non-respect des conditions de collecte (jour et horaires) expose l'utilisateur à une amende forfaitaire.

Des solutions existent.

Vous ne pouvez pas rentrer un bac dans votre propriété ? Contactez le service déchets de la CdA qui trouvera avec vous la solution adaptée à votre situation.

Vous partez en vacances ? Déposez vos déchets dans les points d'apport volontaires, situés chemin des Renfermis et au rond-point de Puyvineux.

Dans le dernier bulletin, nous vous informions de la mise en place d'une phase de test du dispositif de contrôle d'accès aux bornes de déstassement des ordures ménagères et emballages. Celle-ci a finalement été annulée, en raison d'un dysfonctionnement technique au niveau des systèmes de contrôle d'accès. La reprise du projet ne sera envisagée qu'après obtention de toutes les garanties techniques nécessaires au bon fonctionnement et à la fiabilité du service.

Dispositifs Plein Phare et Anim'Action

Ces deux dispositifs, portés par le CDIJ 17, permettent aux jeunes de bénéficier d'accompagnement et d'aide au financement du BAFA ou du code de la route.

La municipalité a à cœur de soutenir ses jeunes habitants dans leur motivation et leurs projets et participe cette année encore financièrement dans ce cadre en partenariat avec le CDIJ.

L'aide financière est allouée en fonction du quotient familial (inférieur à 2000 euros), de l'âge (à partir de 15 ans pour Plein Phare et 16 ans pour le BAFA) et du projet du jeune (projet professionnel, de formation, de mobilité...).

Contactez Info Jeunes 17 au 05 46 41 16 36

Aidants Connect

Aidants Connect est un service public numérique qui offre un cadre légal aux accompagnements sur les démarches administratives en ligne et qui protège juridiquement l'aidant et l'utilisateur.

L'agent d'accueil de la mairie, Karine Lavergne, est habilitée Aidants Connect et peut, sous certaines conditions, vous accompagner pour vous aider dans la réalisation de vos démarches en ligne. L'accompagnement se fait sur rendez-vous uniquement. Pour connaître toutes les conditions et vous informer sur ce nouveau service, contactez le secrétariat de la mairie.



Comité des Fêtes

Retour sur les manifestations du 1^{er} semestre :

21 mars : spectacle Paulo le vendéen

Plus de 200 personnes ont assisté au spectacle de Paulo, ce fut un succès.

1^{er} mai : pêche à la truite

39 pêcheurs (54 cannes) ont participé à cette belle journée.

6 juin : randonnée gourmande semi nocturne

215 personnes ont participé cette année. Merci aux associations présentes l'ACCA, l'APESC, l'Embellie et la Gym volontaire.

13 juillet :

Malgré l'annulation du feu d'artifice, vous êtes nombreux à avoir répondu présents à la soirée (restauration, buvette, concert, retraite aux flambeaux).



Tous les membres du comité vous souhaitent un agréable été.

Damien NIOLET

cdfstchristophe@gmail.com

ACCA

Saison 2025/2026

Comme tous les 3 ans, l'assemblée générale a procédé au renouvellement des membres du conseil administratif.

Trois nouveaux membres ont rejoint l'équipe : MM. Didier BILLAUD, Luc PAILLOU et David JEZEQUEL

Composition du Bureau :

Président : Thierry BEGUIN

Vice-président : Bruno BOUTILLER

Secrétaire : Dominique ROUX

Trésorier : Kevin CASADO

Membres : Jacky JOURDAINE, Patrick LAVERGNE, Didier BILLAUD, Luc PAILLOU et David JEZEQUEL

Décisions financières et gestion cynégétique :

Grâce aux bons résultats de nos manifestations, le prix des cartes de chasse reste inchangé pour la saison à venir.

Prélèvements de petit gibier : les quotas restent identiques à ceux des années précédentes.

Gestion des sangliers : malgré les efforts des chasseurs, les populations de sangliers continuent d'augmenter chaque année.

Pour encourager les prélèvements, la Fédération des Chasseurs a décidé :

. Baisse du prix du bracelet : de 37 € à 30 €

. Hausse de la contribution territoriale : de 0,10 € / hectare à 0,19 € / hectare

Bilan des manifestations passées :

. Loto du 30 janvier

Succès renouvelé pour cette 2^{ème} édition !

Remerciements aux entreprises et commerçants locaux pour leurs dons (lots, animations). Les crêpes et sandwiches ont été très appréciés.

. Journée Nature Propre (7-8 mars)

Organisée en collaboration avec la mairie et la Fédération des Chasseurs :

17 bénévoles le samedi

26 bénévoles le dimanche

Plus de 500 kg de déchets collectés : pneus, bouteilles, planches, pièces de voiture, un lavabo ...

Un grand merci à tous les participants, qui ont bien mérité leur casse-croûte et apéritif !



Prochaines manifestations

• Vide-grenier : 30 août

• Repas pique-nique : 6 septembre

• Loto : 29 janvier 2027

L'ACCA de Saint Christophe vous souhaite d'excellentes vacances !

Thierry BEGUIN

Président de l'ACCA

YOGA

Le yoga à Saint-Christophe, c'est presque une affaire de famille ! Je suis la 3e personne à transmettre le yoga dans votre commune. Je me présente : Gaëlle Nicot, professeure de yoga depuis 13 ans à La Rochelle, Saint-Rogatien, Lagord, Île de Ré. Je transmets le yoga dit Hatha Yoga inspiré du yoga Iyengar. C'est un yoga postural. À chaque séance, nous prenons le temps d'une posture de recentrage, exercices respiratoires, tous types de postures : debout, vers l'avant, l'arrière, de récupération, puis nous finalisons la séance avec une posture de relaxation.



C'est tous niveaux dans une ambiance conviviale et j'accueille chacun là où il en est.
Tarif à l'année : 255 € ou par formule de 10 séances : 115 €.

N'hésitez pas à me joindre au 06 50 40 57 04 pour toute question. À bientôt.

Gaëlle Nicot
www.homyoga.fr

Escrime



AIGREFEUILLE ESCRIME
fait sa rentrée
le lundi 07 septembre 2026

Les cours reprendront le mercredi 9 septembre 2026 à partir de 14 h à la salle polyvalente de Saint-Christophe. Tout au long des mois de septembre et d'octobre, ce sera l'occasion de découvrir l'escrime puisque le club vous offrira des initiations.

Les inscriptions se feront le lundi soir à partir de 18h30 dans le gymnase d'Aigrefeuille et commenceront le 7 septembre 2026.

Pour tout renseignement :

Nicolas PIAUD, président – 06 89 28 41 25 / nicolaspiaud22@gmail.com

Sébastien COSQUER, maître d'armes – 06 89 56 65 25

Venez nous voir au forum des associations d'Aigrefeuille où nous serons présents le 5 septembre 2026.

Nicolas PIAUD, président

ABCD bibliothèque

La bibliothèque sera fermée les vendredis pendant tout l'été. Les horaires seront donc :

- les mardis de 16 h à 18 h

- les samedis de 10 h 30 à 12 h 30

Réouverture les vendredis à la rentrée.



Choix de romans, romans graphiques, BD, documentaires. Accès gratuit aux ressources numériques.
Le coût de l'adhésion est de 5 € par an, gratuit pour les enfants.

La bibliothèque de Saint-Christophe participe à la mise en place du prix des bébés lecteurs : 5 livres ont été sélectionnés et le prix sera décerné le 30/11/2026 après le vote des familles ayant participé.

Renseignements complémentaires auprès de la bibliothèque.

Pour toute information : bibli.stchristophe@laposte.net

Nouvelles du Club Sourire d'Automne

Depuis le début de l'année, notre club a été très actif :

- en janvier la galette des rois,
- en février l'assemblée générale,
- en mars le voyage en Laponie Suédoise, avec balade en traîneau, en motoneige et découverte des traditions,
- en avril la croisière sur le Rhône jusqu'à Martigues sur un bateau CroisiEurope qui une fois encore a tenu ses promesses,
- et en mai une sortie à la journée aux Sables-d'Olonne avec au programme la visite de la Maison de Clémenceau, l'île Penotte avec ses fresques en mosaïque puis, après le déjeuner au restaurant, la verrerie d'art et le travail du souffleur de verre, certains s'y sont essayés avec succès.



Dépaysement en Laponie



Froid aux Baux de Provence et chaud chaud sur le bateau



Sortie du 12 mai : Martigues



Nous reprendrons nos activités en septembre avec notre pique-nique le jeudi 10 septembre sur le terrain près de la mairie de Saint-Médard. Le 28 septembre, ce sera le départ pour un circuit en Irlande. Nous réfléchissons pour un déjeuner spectacle en octobre. Le 21 novembre aura lieu le concours de belote à la salle polyvalente de Saint-Christophe. Et nous terminerons l'année avec un repas de fête le dimanche 13 décembre à la salle polyvalente de Saint-Christophe.

Vous pouvez venir nous rejoindre à tout moment : le club, c'est une bonne ambiance dans le respect et la bienveillance.

Patricia Tuffet

Gymnastique volontaire

La Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) a changé de nom et devient la Fédération Française SPORT VITALITE.

Cela n'implique pas de changement de nom pour notre club mais une nouvelle charte graphique avec un nouveau logo.

Lors de la saison 2025-2026, le club a compté 35 licenciées. Cet effectif reste régulier même si nous aimerions accueillir un plus grand nombre de personnes.

Cette année, nous avons financé la formation d'un membre du bureau de l'association pour être une animatrice. Nous avons également accueilli en stage une personne en reconversion professionnelle. Toutes les deux ont réussi leur examen brillamment et nous les félicitons.



Le 26 avril 2026, le club a participé à la Saint-Christo' Fun and Run organisée par l'association des parents d'élèves de Saint-Christophe. Ce sont nos deux « stagiaires », Elodie et Emilie, qui ont assuré l'échauffement des coureurs.



Les cours se sont achevés le 2 juillet 2026 avec le départ de notre animatrice Isabelle qui prend sa retraite. Cette dernière séance a donc été particulière et toute en émotion. Nous l'avons chaleureusement remerciée pour ces 9 années passées au sein du club.



Il va donc y avoir du changement à la rentrée prochaine.

Les séances « sport vitalité » reprendront le lundi 7 septembre 2026, à la salle polyvalente :

- le lundi de 19 h 15 à 20 h 15 avec Emilie
- le jeudi de 19 h 15 à 20 h 15 avec Laëtitia

Notre association propose une activité sportive pour entretenir votre forme et votre corps dans une ambiance conviviale. Pas de besoin d'aller loin, nous sommes proches de chez vous et nos animatrices diplômées vous proposent des exercices variés (renforcement musculaire, cardio, step, Pilate, ...) tout au long de l'année. Elles peuvent adapter les exercices pour les personnes ayant des problèmes de santé.

Quel que soit votre âge, vous pouvez venir essayer. Nos cours sont ouverts à tous, femmes, hommes et enfants à partir de 12 ans. Vous disposez de 2 séances gratuites pour tester. Alors pas d'hésitation et rejoignez-nous !

A bientôt et très bonnes vacances !

Gaëlle DILLERIN

Présidente GV St Christophe

gvstchristophe@gmail.com

L'Embellie

Au programme de ce second semestre : les vendanges à la vigne à Roger fin septembre et en projet, sur proposition de la mairie : des plantations au chemin des Fous à Puyvineux.

Vous aussi souhaitez participer à l'embellissement de notre commune ? N'hésitez pas, contactez-nous et venez nous rejoindre, l'association serait heureuse de compter de nouveaux membres !

APESC - Association des parents d'élèves de Saint-Christophe



Une année placée sous le signe de la bonne humeur !

L'année scolaire touche à sa fin, et le bilan de l'APESC est très positif ! L'équipe renouvelée et motivée avait à cœur de proposer un programme riche en événements pour rassembler les familles, faire vivre le village de Saint-Christophe tout en récoltant des fonds pour les enfants et les projets menés par l'équipe enseignante. Mission accomplie !

Petit retour sur quelques temps forts de ce premier semestre 2026.

> *Carnaval et boom des enfants : le retour de la fête !*



Cet événement festif, disparu du village depuis plusieurs années a fait son grand retour à Saint-Christophe... et il n'est pas passé inaperçu !

Le samedi 28 février, une cinquantaine d'enfants déguisés, accompagnés de leurs familles, ont défilé dans les rues de Saint-Christophe dans une ambiance festive, colorée et musicale. A l'arrivée, chacun a pu se désaltérer, l'occasion de partager un moment de convivialité autour d'un verre bien mérité.



L'après-midi s'est poursuivie avec la traditionnelle « boom des enfants ». Une trentaine d'enfants ont profité de la piste de danse, des animations et des ateliers maquillage. Rires, musique et bonne humeur étaient au rendez-vous : un franc succès !

> *La première Saint-Christo'Fun & Run : un défi relevé haut la main !*

Cette année, l'APESC s'est lancé un défi un peu fou : créer une course familiale, festive et décalée au profit du projet « classe de mer » de l'école primaire. C'est ainsi qu'est née la première édition de la Saint-Christo'Fun & Run.



Le dimanche 26 avril, pas moins de 500 participants, motivés et déguisés pour la plupart, se sont élancés depuis le Château du Petit Mazurié sur les différents parcours proposés : 400 m, 800 m, 2 km, 5 km et 10 km pour une belle arrivée à l'étang de la Garenne. Coureurs du dimanche, marcheurs passionnés ou sportifs confirmés, chacun a trouvé sa distance.



Tout au long de la journée, les participants ont été encouragés par les supporters et chouchoutés par nos quarante bénévoles attentionnés. Après une pause gourmande auprès des foodtrucks installés dans le parc, l'après-midi a fait place à l'originalité avec une course de brouettes décorées ! Quinze équipages ont rivalisé d'imagination et de créativité pour offrir un spectacle sacrément drôle pour clôturer la journée.



Une première édition largement réussie : de beaux parcours, les participants ont pu découvrir de nouveaux chemins sur Saint-Christophe, une ambiance chaleureuse, des participants conquis et une équipe surmotivée.

Une deuxième édition est déjà dans toutes les têtes... Alors, prêts à relever le défi l'an prochain ?

« 3615 Fête de l'école » : retour vers les années 80-90 !

Pour clôturer l'année scolaire en beauté, l'école et l'APESC vous ont invités à un véritable voyage dans le temps avec un retour dans les années 80-90, lors de la fête de fin d'année scolaire qui s'est tenue le samedi 13 juin dernier.

Dès 11 h, les enfants se sont parés de leurs plus beaux vêtements pour nous offrir un spectacle plein d'énergie. Chansons cultes, chorégraphies entraînantes et sourires rayonnants ont conquis le public, qui n'a pas hésité à se déhancher et chanter à tue-tête avec eux pour finir avec un grand flashmob parents-enfants ! Un grand bravo à tous les artistes du jour !

À l'issue du spectacle, l'APESC a offert l'apéritif aux familles avant de partager un déjeuner dans la bonne humeur dans le parc de l'aire de la Garenne. Jeux, animations et moments de partage ont rythmé l'après-midi.

La journée s'est terminée en beauté avec le très attendu tirage de la tombola à 17h, qui a fait des heureux gagnants.

Merci ! Tous ces événements n'auraient pas été possibles sans l'implication des bénévoles, des familles, des enseignantes, des partenaires et de tous les participants. Merci à chacun d'avoir contribué à faire de cette année une belle aventure humaine, festive et solidaire.

N'oublions pas que chaque action permet à l'équipe enseignante de mener à bien de jolis projets pour nos enfants !

Rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux projets, de nouvelles rencontres... et toujours autant de bonne humeur !



PAPJ



Le Pôle Jeunesse de PAPJ : un espace pour vivre des projets toute l'année !

Envie de bouger, créer et t'éclater ?

Que tu sois en CM2, au collège ou au lycée, le Pôle Jeunesse est là pour toi : activités, projets, sorties et bonne ambiance garantie !

Zoom sur les actions 2025

Les ateliers de l'année

Tous les ans, les animateurs jeunesse proposent des ateliers thématiques à l'année scolaire. Ceux-ci ont lieu tous les 15 jours :

-  **Robocup** : découverte du monde des robots et préparation de la journée Robot Défi à Saint-Porchaire.
-  **Créa Cocoon** : créativité, détente et activités manuelles au programme.
-  **E-sport** : compétitions, entraînements et culture gaming, avec une sortie à la Gamer Assembly de Poitiers.
-  **The Voyage** : construction d'un grand projet de séjour... Avec l'organisation d'une marche gourmande qui permettra aux jeunes de financer des activités lors de leur voyage.

Qu'y a-t-il de prévu dans les mois à venir ??

Été 2026 : deux séjours

Parenthèse sur la baie de la Concha - San Sebastián- Pour les 13/17 ans de l'atelier The Voyage

Le séjour a été travaillé par les jeunes et les animateurs du pôle jeunesse. Plusieurs actions d'autofinancement ont été mises en place pour aider les jeunes à financer leur voyage. Au programme : découverte de la ville, parc d'attraction Monte Igueldo et Surf !

Séjour Voir la vie en Vert – Pour les 11/13 ans

Séjour en Dordogne avec canoë, escalade sur falaise, visite du château de Biron, frappe de monnaie, tir à l'arc, visite de la Roque Gageac, soirées spectacles sur Sarlat !

Le local jeunes

Les animateurs t'accueillent **tous les samedis de 14 h à 17 h 30**, au local de **La Jarrie** et au local du **Thou**. Accueil libre, gratuit et ouvert à tous : jeux de société, babyfoot, fléchettes, console...



Animations vacances & inter-vacances

Retrouve aussi nos programmes pour toutes les vacances scolaires.

Programme complet disponible sur : www.papj.fr

L'équipe du Pôle Jeunesse

Ophélie, Lola, Titouan, Thomas et Aurélie interviennent toute l'année auprès des jeunes.

Infos pratiques



Mail : jeunesse@papj.fr



Tél : 06.21.82.36.20



www.papj.fr



Rejoins-nous pour un été plein d'émotions, de rencontres et de projets qui te feront grandir !



Le Multi-accueil itinérant à Saint-Christophe : un service de proximité pour les familles

Depuis de nombreuses années, les familles bénéficient d'un service de proximité pensé pour répondre aux besoins du quotidien, tout en favorisant l'éveil et l'épanouissement des jeunes enfants

Qu'est-ce que le Multi-Accueil Itinérant (MAI) ?

Le MAI est un service d'accueil itinérant qui se déplace dans les communes pour accueillir les jeunes enfants dans des locaux adaptés. Il permet d'apporter un mode de garde de qualité au plus près des familles, en offrant un cadre sécurisant, bienveillant et stimulant pour l'éveil et le développement des tout-petits.

Accompagnées par des professionnelles dans les étapes importantes de la petite enfance, notamment lors des premières séparations, les familles trouveront avec le multi-accueil itinérant une souplesse adaptée à leurs besoins.

Un accueil pensé pour les enfants... et les parents.

-> à la salle des Associations de Saint-Christophe, tous les jeudis de 7 h 30 à 18 h 30



Les Bambins d'Aunis, c'est aussi :

L'accueil de loisirs : des activités ludiques, créatives et sportives pour les enfants de 3 à 12 ans, les mercredis et pendant les vacances scolaires.

-> à Forges, dans les locaux de l'école des Tilleuls - 4 rue de la Mairie, tous les mercredis, petites et grandes vacances en journée ; tous les matins et les soirs en accueils périscolaires à partir de 7h30 avant l'école et jusqu'à 19h après l'école

-> à Saint-Christophe, dans les locaux de l'école - place des Ecoles, tous les matins et soirs en accueils périscolaires à partir de 7h30 avant l'école et jusqu'à 19h après l'école.

L'espace de vie sociale (EVS)

Gratuit et ouvert à tous, l'EVS des Bambins d'Aunis propose toute l'année des actions favorisant le lien social, les rencontres et le vivre-ensemble : actions familles, ateliers, animations, sorties et événements. Pour ne rien manquer de ces moments, regardez sur la page d'accueil de notre site et suivez notre page Facebook !

LAEPI - Lieu d'accueil enfants parents itinérant

Un espace d'accueil libre, gratuit et sans inscription Parents, futurs parents, grands parents et enfant de moins de 6 ans peuvent partager un moment de jeu, d'échange et de découverte dans un cadre bienveillant et convivial.

Retrouvez-nous de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires) :

Le mardi à Aigrefeuille-d'Aunis, au pôle enfance
1 mercredi sur 2 à Landrais, à la salle des associations
Le jeudi à Ardillières à la salle des fêtes

Retrouvez tout le programme des actions EVS, familles et LAEPI sur Facebook : Les Bambins d'Aunis

Association parentale « LES BAMBINS D'AUNIS »

Place de l'Eglise – 17290 FORGES

05.46.35.58.23

contact@bambinsdaunis.fr

<http://www.bambinsdaunis.fr>



Association des Donneurs de Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis **ADSB-PA** ✉ dondusangaunis@gmail.com

L'Ambition PLASMA

Don de plasma et don de sang : quelle différence ?

Un don de sang permet de recueillir trois composants essentiels pour fabriquer des produits sanguins pour les malades : des globules rouges, des plaquettes et du plasma. Le prélèvement d'un don de sang ne dure qu'une dizaine de minutes.

Pour un don de plasma, l'EFS utilise le prélèvement par aphérèse qui n'extraît que le plasma et restitue les autres composants au donneur. Cette méthode permet de prélever 2 à 4 fois plus de plasma que lors d'un don de sang traditionnel. Le prélèvement, plus long, dure entre 45 et 60 minutes, et se fait exclusivement à la maison du don. Vous pouvez donner votre plasma tous les 15 jours sans limite du nombre de fois dans l'année, contrairement au sang. Ainsi, vous pouvez alterner don de sang et don de plasma ! 😊

En fait, c'est quoi le plasma ?

Le plasma fait partie de votre sang. Il lui permet de circuler partout dans votre corps. Il contient des protéines dont les anticorps qui ont un intérêt thérapeutique majeur pour de nombreux malades.

A quoi sert le plasma ?

Le plasma sauve des vies. Il est utilisé sous forme de transfusion ou transformé en médicaments pour traiter une grande variété de pathologies, qu'elles soient hématologiques, neurologiques, rhumatologiques ou encore dermatologiques et infectieuses.

Un peu de temps pour soi, une vie pour eux ! Prenez le temps du don de plasma.

Parlez-en lors d'une collecte mobile. Elles se déroulent à la salle des fêtes de 14 h 30 à 19 h 00 :

À Aigrefeuille, les lundis 7 septembre et 2 novembre

À La Jarrie, les lundis 24 août, 5 octobre et 7 décembre

de préférence sur RdV <https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte>

Pour prendre un RdV de prélèvement plasma à l'EFS de l'hôpital à La Rochelle :

<https://dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/>



LE DON DE PLASMA

Un geste solidaire, des vies sauvées



Les besoins en plasma sont constants.

Certaines protéines du plasma permettent de fabriquer des médicaments vitaux pour des patients comme les personnes atteintes de cancer, en déficit immunitaire, hémophiles ou en réanimation. Et ils sont de plus en plus nombreux !

Votre don de plasma peut faire la différence.



Parentalité

Maison de la Petite Enfance du SIVOM de la Plaine d'Aunis

17 Place de la Mairie – 17200 LA JARRIE

Elle regroupe :

- Le Relais Petite Enfance (Bout' Chou)
- Le Multi-Accueil (La Ribambelle)
- Le LAEP (La Bulle d'Air)
- Les bureaux pour les consultations de la PMI et les RDV

assistantes sociales du secteur

Guichet unique :

Tél. 05 46 00 87 00 – 06 23 50 05 45

Courriel : multiaccueil@sivomdelaplainedaunis.fr

Protection Maternelle et Infantile (PMI)

Visite des nourrissons

Maison de la petite enfance - 17, place de la Mairie à La Jarrie - 06 23 50 05 95

Consultations les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois de 14 h à 16 h 30 sur RDV.

Permanences puéricultrice Mme POYER tous les lundis de 14 h à 16 h 30 avec ou sans RDV.

Consultations à domicile sage-femme Coralie Beaud les lundis après-midi sur rendez-vous au 05 17 83 44 82

Les Bambins d'Aunis

Multi accueil itinérant Bambins'Bus, accueil de loisirs, périscolaire

Tél : 05 46 35 58 23 / Multi Accueil Itinérant : 06 81 35 46 66
contact@bambinsdaunis.fr

Plaine d'Aunis pleine de jeunes (PAPJ)

Pôle jeunesse (11-17 ans)

Des activités, des projets, des actions avec et pour les jeunes.

Aurélié (Coordinatrice jeunesse) : 06 21 82 36 20

Email : jeunesse@papj.fr

S.O.S. / Numéros d'urgence

Allô, enfance maltraitée : **119**

Enfance et partage : **08 00 05 12 34**

Drogue info service : **08 00 23 13 13**

Sida info service : **08 00 36 66 36**

POMPIERS : **18**

SAMU : **15**

GENDARMERIE LA JARRIE : **17**
 ou **05 46 35 80 06**

EDF Dépannage : **0810 333 017**

CdA, service eau potable : **05 46 51 79 90**

CdA, service assainissement : **05 46 30 35 35**

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme FRIoux Virginie
 9 chemin de Badebec
 La Girardière
 06 83 53 57 42

Mme HURTAUD Nadège
 11 rue des Acacias
 06 84 18 77 39

Mme JAULIN Florence
 9 rue de l'Orée du Bois
 05 16 07 71 06

Mme LABBE Sylvie
 10 rue des Prairies - Cugné
 09 83 96 70 92

Mme LANDRIEAU Angélique
 12 rue des Prairies - Cugné
 06 69 36 71 10

Mme MAYET Angélique
 2 chemin du Fief Goulu
 06 71 21 53 71

Mme MESURON Marianne
 28 route de Cugné
 09 83 48 20 17

Mme MONFOUGA Nadia
 12 impasse de Gâte Chien
 05 46 67 96 80

Mme MOREAU Marie-Noëlle
 19 route de la Mazurie
 06 82 15 54 97

Mme NEAU Magalie
 1 rue du Tamelier
 06 13 19 52 48

Allo Parents Poitou-Charentes
 Soutien à la fonction parentale
 0 800 407 144

Associations et organismes à vocation sociale

Association d'Aide à l'Emploi (A.A.E.C.A.)

Missions de travail pour demandeurs d'emploi, mise à disposition de personnel aux particuliers, entreprises, associations : 05 46 27 53 07
www.association-aide-emploi.fr

Mission Locale

Insertion sociale et professionnelle des jeunes, mairie de LA JARRIE :
 05 46 35 80 27

Agence Locale de Prévention et de Médiation Sociale (ALPMS)

N° unique jour et nuit : 06 70 80 88 93

Banque alimentaire

C.C.A.S. LA JARRIE, mairie de La Jarrie
 Mme AUVINET : 06 37 15 16 90

Délégation Territoriale La Rochelle-Ré-Aunis Atlantique

Assistante sociale : 05 17 83 44 73

ADIL Droits, devoirs et démarches pour locataires et propriétaires :

05 46 34 41 36 - www.adil17.org

Aide et maintien à domicile

Résaunis : 05 46 09 73 91

A. D. M. R. Aigrefeuille : 05 46 35 46 30

CCAS de La Jarrie : 05 46 35 96 96

UDAF

Service de médiation

Permanence à Saint-Médard-d'Aunis

Mme KERISIT : 06 33 97 91 18

Associations de la commune

SOURIRE D'AUTOMNE

Mme Tuffet : 06 65 52 32 28

COMITE DES FETES

M. D. Niollet : 066 50 45 74 18

BIBLIOTHEQUE

Mme Milliasseau

bibli.stchristophe@laposte.net

GENERATION MOUVEMENT 17

Mme J. Coudert : 05 46 35 57 50

A.C.C.A. - CHASSE

M. Beguin : 05 46 35 60 93

FOOTBALL

M. Charpentier : 06 01 75 64 13 ou

06 63 59 38 34

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Mme Dillerin : 06 87 01 37 33

L'EMBEILLIE

M. F. Coudert : 05 46 35 64 70

A.P.E.S.C. (Parents d'élèves)

Mme Neau : 06 81 14 31 54

PEGASE

Mme Brillaud-Ternoir : 09 83 01 96 70 /

06 86 75 95 87

Association « Solid'ados »

Mme Brillaud-Ternoir : 09 83 01 96 70 /

06 86 75 95 87

Associations extérieures

intervenant sur de la commune

ADSBPA (Association des Donneurs de

Sang Bénévoles de la Plaine d'Aunis)

dondusangaunis@gmail.com

LES BAMBINS D'AUNIS

05 46 35 58 23

ESCRIME

M. Piaud : 06 89 28 41 25

QI GONG

Mme Augé : 06 31 87 02 32

HOM YOGA

Mme Nicot : 06 50 40 57 04

« La compagnie du Lynx à 2 têtes »

M. Marey : 06 74 72 84 65

PAPJ

Aurélien : 06 21 82 36 20

Retrouvez le détail des informations et des coordonnées sur notre site internet :

Commerçants et artisans :
rubrique informations
pratiques - vie économique



Associations : rubrique
culture, loisirs, sports

Commerçants et artisans

Alimentation

Pain-Pâtisserie **AUX MILLES DELICES** - 06 46 53 28 61

Du mardi au dimanche de 8 h 15 à 13 h

Mercredi et vendredi de 8 h 15 à 13 h et de 16 h 40 à 19 h 30

Bar-restaurant **AU FAITOUT** - 09 83 48 73 29

Du lundi au vendredi de 9 h à 14 h et le vendredi soir de 19 h à 21 h

Boucherie **LA BOUCHERIE D'ANTAN** - 05 46 09 08 63

Du mardi au samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h

Epicerie **VIVAL** - 09 83 53 73 29

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 7 h à 13 h et de 15 h à 19 h 30

Mardi de 15 h 30 à 19 h 30

Samedi de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h 30

Dimanche de 8 h à 13 h et de 16 h à 19 h

Producteur maraîcher **LA FERME DU TREUIL CHARRE** - 06 79 53 56 95

vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h à 18 h

Samedi de 9 h 30 à 12 h 30

Beauté - santé - bien-être

Coiffure mixte **NOUVELLE TENDANCE** - 05 46 35 16 93

Diététicienne nutritionniste **BESSON Christine** - 07 60 33 86 43

Massage bien-être et soins esthétiques **Juléa bien-être** - 06 86 99 21 31

Prothésiste ongulair, soins esthétiques **BEAUTY ZEN** - 06 03 06 12 32

Modelage, soins du visage à domicile **Les mains D'OR-Elle** - 06 48 27 38 19

Massages et relaxation **Laurène BOURGEOIS** - 06 84 08 98 02

Couture

Retouches, créations **Pépette Créa Show A. Auboin** - 07 78 67 65 74

Retouches, création, ameublement **Nesma Couture C. Vollaud** - 06 37 09 57 62

Multiservices

Bricolage, jardinage etc. **Manu multiServices** - 06 67 12 86 47

Plomberie, peinture etc. **PLE MULTISERVICES** - 06 84 40 33 73

Rénovation intérieure et extérieure. **TSM17 MULTI SERVICES** - 06 22 80 44 62

Habitat - immobilier

Diagnostics immobiliers **Aadena-sarl ARTDIAG** - 05 46 28 27 95

Bois de chauffage **EIRL BRILLAUD** - 06 64 85 71 26

Décoratrice d'intérieur **Design & Paint** - 07 71 18 84 35

Conseillère en immobilier **DAGUSÉ Méline** - 06 20 88 42 01

Conseillère en immobilier **LABROUSSE Gaëlle** - 06 06 79 97 64

Mobiliers cuisines et SDB **LES AGENCEURS DE France** - 05 16 59 03 42

Fabrication de stores intérieurs et extérieurs **SOROSTOR** - 05 46 27 23 23

Artisans du bâtiment - terrassement

Artisan maçon **AUBOIN J.N.** - 05 46 66 57 05 ou 07 78 67 65 74

Plomberie - Electricité **SARL INTENS'ELEC** - 06 61 44 95 56

Electricité générale domestique et tertiaire **Casado Electricité** - 06 18 02 29 04

TOITURE ART & TRADITION - 06 76 40 29 36

Plomberie, chauffage, climatisation, zinguerie **GF Plomberie** - 07 71 93 84 38

Dépannage antennes **HDS Installation** - 07 82 83 48 32

NEW-TOW Électricité - 06 64 59 19 71

Entreprise de terrassement **TETAUD J.M.** - 06 16 45 88 86

Entreprise de terrassement **LEGUEN Vincent** - 06 77 17 84 81

Artisan Maçon **TRIPOTEAUD P.** - 05 46 35 73 61 ou 06 10 80 63 94

Plâtrier **GUESDON P.** - 05 46 35 19 81

Automobile

Auto-école du centre - 05 46 35 66 62 ou 06 07 33 99 74

Contrôle technique automobile **DEKRA** - 05 46 01 26 75

Garage **EUROREPAR** - 05 16 19 88 95

Station service et de lavage - 05 46 67 06 72

Taxi **LARGOUET Franck** - 06 17 12 10 66

Pour toute inscription, radiation ou modification de cette liste, merci de contacter la mairie



MAIRIE

11 route de Marans
17220 SAINT-CHRISTOPHE
Tél : 05 46 35 51 79
Fax : 05 46 35 64 29
E-mail : mairie@saint-christophe17.fr
Site : www.saint-christophe17.fr

Maire : M. Philippe CHABRIER
Secrétaires de Mairie : Mme Stéphanie MILLIASSEAU, Mme Karine LAVERGNE

**Horaires : du lundi au jeudi de 8 h à 11 h,
le vendredi de 8 h à 11 h et de 14 h à 17 h**

SERVICES MUNICIPAUX

Salle polyvalente - route d'Aigrefeuille

Tarifs locations :

Particuliers et entreprises de la commune :

270 € pour une journée

410 € pour deux journées

100 € pour une association (2 gratuités par an)

Particuliers et entreprises hors commune :

470 € pour une journée

630 € pour deux journées

Salle des associations - cour de la Poste

(Vin d'honneur, réception sans repas...)

Location aux associations et habitants de la commune uniquement :

70 € pour une journée

Cimetière

Chemin du Moulin des Rompis

Ouvert tous les jours :

De décembre à février : 8 h 30 / 16 h 30

De mars à novembre : 8 h 30 / 19 h

COLLECTE DES DÉCHETS

Ordures ménagères (bacs bleus) : le lundi tous les 15 jours à partir de 5 h - sortir le bac la veille

Emballages (bacs jaunes) : le jeudi tous les 15 jours à partir de 13 h - sortir le bac le matin

Collecte hebdomadaire en juillet, août et septembre, le matin à partir de 5 h - sortir le bac la veille pour les bacs jaunes également
Service gestion des déchets de la CDA : N° Vert : 0 800 53 58 44

DÉCHETTERIES (accessible avec votre pass'déchetterie)

Centre de valorisation des déchets de Périgny

Ouvert le lundi de 9 h 30 à 18 h, du mardi au samedi, de 9 h 30 à 18 h
Dispose d'une zone de réemploi permettant de déposer des objets en bon état ou à réparer (vélos, vaisselle, mobilier, jouets, décoration, textiles, puériculture, outillage). Ces objets sont récupérés, nettoyés, réparés par l'association Economie Sociale et Circulaire en Charente-Maritime ESC17, et remis en vente à petit prix dans la recyclerie « La Belle Affaire » à Aytré.

Déchetterie de Saint-Médard-d'Aunis (Fief de Jaubertin)

Horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Fermée le lundi

Memento

ÉCOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Place des Ecoles

17220 SAINT-CHRISTOPHE

École primaire : **05 46 35 71 11**

École maternelle : **05 46 35 85 29**

Direction : Mme Lucile POMMET

Effectif 2026/2027 :

Maternelle

PS : 13 - MS : 17 - GS : 13

Elémentaire

CP : 11 - CE1 : 15 - CE2 : 15

CM1 : 11 - CM2 : 23

Horaires école :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 16 h 30

RESTAURANT SCOLAIRE

Place des Ecoles

17220 SAINT CHRISTOPHE

05 46 68 18 79

Prix année scolaire 2026/2027 :

3,30 € le repas

ACCUEIL PERISCOLAIRE

Horaires :

**A partir de 7 h 30 le matin,
jusqu'à 19 h le soir.**

Tarifs selon les revenus (passeport CAF)

Cotisation annuelle : 25 € par famille.

Contact :

Association Les Bambins d'Aunis

05 46 35 58 23

contact@bambinsdaunis.fr

Collecte des encombrants à domicile

Vieilles literies, armoires et canapés cassés... Pour jeter des encombrants qui n'entrent pas dans le coffre de la voiture, vous pouvez solliciter le service de collecte des encombrants en porte-à-porte.

Comment ça marche ?

Appelez le numéro vert gratuit : 0 805 295 315 (du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h). Le rendez-vous est pris dans un délai de 15 jours maximum. Un passage est décompté de votre pass'déchetteries pour chaque service, dans la limite de 3 fois par an pour le même logement. L'enlèvement se fait à la date convenue, sur le trottoir, en votre présence. Vous remettez votre pass'déchetteries, duquel est décompté un passage. L'encombrant est ensuite acheminé vers les bennes des déchetteries de la CdA, comme si vous l'aviez emmené vous-même.

Pour obtenir votre pass'déchetterie, compléter le formulaire à votre disposition en mairie ou en ligne sur le site : agglo-larochelle.fr

Vendredi 21 août - Fête de la Saint-Christophe
Étang, aire de la Garenne (Commune)

Dimanche 30 août - Vide greniers
Étang, aire de la Garenne (ACCA)

Dimanche 6 septembre - Pique-nique
Étang, aire de la Garenne (ACCA)

Du 26 septembre au 3 octobre - Semaine européenne du développement durable
Différents lieux (Commune)

Samedi 26 septembre - 10 h : présentation Intramuros
Salle des associations (Commune)

Mercredi 11 novembre - Cérémonie du 11 novembre
Cimetière et place des Écoles (Commune)

Dimanche 15 novembre - Foires aux Mômes
Salle polyvalente (APESC)

Samedi 21 novembre - Concours de belote
Salle polyvalente (Sourire d'Automne)

Samedi 28 novembre - Repas dansant
Salle polyvalente (Gymnastique volontaire)

Dimanche 6 décembre - Escape game made in PAPJ
Salle polyvalente (PAPJ)

Vendredi 29 janvier - Loto
Salle polyvalente (ACCA)

Retrouvez toutes les informations sur les manifestations et suivez nos actualités sur
www.saint-christophe17.fr

SAINT-CHRISTOPHE

CALENDRIER DE COLLECTE

de mars 2026 à février 2027

Les déchets sont collectés tous les 15 jours et toutes les semaines en juillet et août





Ordures ménagères
Collecte le lundi à partir de 5h du matin : sortez votre bac bleu/gris la veille à partir de 19h.



Emballages et papiers
Collecte le jeudi à partir de 13h : sortez votre bac à partir de 7h.



En juillet et août
Collecte le jeudi matin, sortez votre bac la veille à partir de 19h.

MARS							AVRIL							MAI							JUIN											
n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	
9							1	14				1	2	3	4	5	18					1	2	3	23	1	2	3	4	5	6	7
10	2	3	4	5	6	7	8	15	6	7	8	9	10	11	12	19	4	5	6	7	8	9	10	24	8	9	10	11	12	13	14	
11	9	10	11	12	13	14	15	16	13	14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	25	15	16	17	18	19	20	21	
12	16	17	18	19	20	21	22	17	20	21	22	23	24	25	26	21	18	19	20	21	22	23	24	26	22	23	24	25	26	27	28	
13	23	24	25	26	27	28	29	18	27	28	29	30				22	25	26	27	28	29	30	31	27	29	30						
14	30	31																														

JUILLET							AOÛT							SEPTEMBRE							OCTOBRE																	
n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D							
27				1	2	3	4	5	31					1	2		36				1	2	3	4	5	6				40					1	2	3	4
28	6	7	8	9	10	11	12	32	3	4	5	6	7	8	9	37	7	8	9	10	11	12	13	41	5	6	7	8	9	10	11							
29	13	14	15	16	17	18	19	33	10	11	12	13	14	15	16	38	14	15	16	17	18	19	20	42	12	13	14	15	16	17	18							
30	20	21	22	23	24	25	26	34	17	18	19	20	21	22	23	39	21	22	23	24	25	26	27	43	19	20	21	22	23	24	25							
31	27	28	29	30	31			35	24	25	26	27	28	29	30	40	28	29	30					44	26	27	28	29	30	31								
								36	31																													

NOVEMBRE							DÉCEMBRE							JANVIER 2027							FÉVRIER 2027												
n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D	n°	L	M	M	J	V	S	D		
44							1	49				1	2	3	4	5	6	53					1	2	3	5	1	2	3	4	5	6	7
45	2	3	4	5	6	7	8	50	7	8	9	10	11	12	13	1	4	5	6	7	8	9	10	6	8	9	10	11	12	13	14		
46	9	10	11	12	13	14	15	51	14	15	16	17	18	19	20	2	11	12	13	14	15	16	17	7	15	16	17	18	19	20	21		
47	16	17	18	19	20	21	22	52	21	22	23	24	25	26	27	3	18	19	20	21	22	23	24	8	22	23	24	25	26	27	28		
48	23	24	25	26	27	28	29	53	28	29	30	31				4	25	26	27	28	29	30	31										
49	30																																

Les semaines du 1^{er} mai, du 25 décembre et du 1^{er} janvier, toutes les collectes prévues après le jour férié sont décalées au lendemain du jour habituel.